



Déclaration de la FSU pour le CSA-SD du mardi 25 février 2025

Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD,

La FSU tient à exprimer ses vives préoccupations concernant la carte scolaire 2025 qui va être présentée. Cette carte scolaire, censée organiser les moyens humains et matériels pour la prochaine rentrée, ne répond pas aux besoins réels des élèves et des personnels.

Nous venons de fêter les 20 ans de la loi handicap. Même si un de ses objectifs était de rendre l'école inclusive, nous ne pouvons que constater que sa mise en place s'est faite sans réels moyens si ce n'est la création du métier d'AESH, qui est loin d'apporter toutes les réponses ... mais dont la caractéristique est d'être un des métiers les moins rémunérés de l'Education Nationale. Dans le premier degré, des enfants restent en classes ordinaires faute de place en IME, ITEP ou autre alors qu'ils sont en grande souffrance et qu'ils laissent démunis les personnels et les autres enfants de la classe.

Cette propension à créer des lois, sans moyens financiers, est répandue au sein de notre ministère et aboutit à une situation de souffrance et de perte de sens pour tous les personnels.

Faire classe avec 25 élèves aujourd'hui, ce n'est plus comparable avec le même nombre d'élèves qu'il y a 20 ans : nous accueillons, en plus des élèves MDPH, de plus en plus d'élèves avec des profils particuliers (TDAH, multidys, hautement perturbateurs, ...) qui nécessitent des aménagements, de la différenciation, de l'individualisation, du temps d'échange avec les spécialistes et par conséquent une augmentation du temps de travail enseignant qui va crescendo selon le nombre d'élèves concernés par classe. Cette situation est très difficile à vivre et culpabilisante pour les personnels qui ont de plus en plus de mal à trouver un équilibre entre temps de travail et temps personnel.

Lors de la dernière période, nous avons constaté la pénurie de remplaçants, qui non seulement dégrade les conditions d'apprentissage des élèves, mais culpabilise une nouvelle fois les collègues, même malades. Ce manque de remplaçants, nous met parfois dans l'impossibilité d'honorer un rendez-vous médical d'un spécialiste qui nous est imposé et dont nous ne pouvons pas choisir la date... Cela contribue également à la dégradation de santé des personnels et donc à la dégradation de nos conditions de travail.

Une fois de plus, nous constatons avec amertume que cette carte scolaire se traduit par la suppression de 20 postes dans le premier degré. Ces suppressions vont inévitablement entraîner une dégradation des conditions de travail des enseignants et des conditions d'apprentissage des élèves. Comment peut-on prétendre améliorer la qualité de l'enseignement tout en réduisant les moyens humains ? La FSU s'oppose fermement à cette logique comptable qui sacrifie l'éducation sur l'autel des économies budgétaires.

La priorité au primaire, tant vantée par le ministère, n'est plus qu'un lointain souvenir. Les suppressions de postes dans le premier degré, comme celles annoncées dans notre département, sont la preuve flagrante que cette priorité n'est plus qu'un slogan creux. Le gouvernement aurait dû s'emparer de la baisse démographique pour alléger le nombre d'élèves par classe et ainsi prétendre se rapprocher de la moyenne européenne. La FSU réaffirme que l'école primaire doit être une priorité nationale et que des moyens significatifs doivent lui être alloués.

La FSU défendra des situations précises et concrètes pour que chaque élève puisse bénéficier d'un enseignement de qualité, quel que soit son lieu de scolarisation.

Nous prendrons acte de la déclinaison des priorités nationales et départementales que vous allez faire, Madame l'Inspectrice d'académie, en début de ce CSA-SD, en ayant l'assurance que vous essaierez de faire au mieux avec les moyens dont vous disposez.